



## AVIS PUBLIC

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le règlement numéro 302-2011 intitulé « Règlement remplaçant les règlements numéros 123-1997 et 273-2009 relatifs à la création d'un comité consultatif agricole pour la Municipalité régionale de comté de Joliette » a été adopté à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Joliette tenue le 8 mars 2011.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

**Donné à Joliette ce 9<sup>e</sup> jour de mars deux mille onze.**



---

Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière